

Septième Session du Comité Scientifique
Mahé, Seychelles, 8-12 novembre 2004

France, Mayotte et îles éparées - Rapport National 2003

O. Abellard et J. Herfaut

Service des Pêches
Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte - France

Introduction

Ce papier présente les statistiques de captures de thonidés dans les zones économiques exclusives associées aux territoires français de l'Océan Indien en 2003 (Mayotte et îles éparées). Il présente également les premiers résultats du programme de marquage conduit à Mayotte en 2004.

1. Statistiques de pêche

Trois pêcheries opèrent de manière régulière dans cet espace maritime : une pêcherie artisanale constituée de petites barques, quelques palangriers et une pêcherie industrielle de thoniers senneurs.

1.1. Pêcherie artisanale

1.1.1. Ligne à main et traîne

Il existe à Mayotte une flottille de pêche très artisanale. Il s'agit de barques Yamaha faiblement motorisées (15 à 80 chevaux) qui travaillent à l'extérieur des limites de la barrière récifale, jusqu'aux hauts fonds des bancs du Geyser ou de la Zélée. Selon les saisons, ces barques ciblent les poissons pélagiques (*Thunnus albacares*) concentrés autour des DCP ou partent pêcher à la traîne (*Katsuwonus pelamis*, *Thunnus albacares*) jusqu'à plusieurs dizaines de milles de l'île. Environ 200 barques de ce type opèrent à Mayotte.

Tableau 1 : Total des captures pour la pêche artisanale

Captures en Tonnes	1999	2000	2001	2002	2003
Ligne à main	705	599	558	639	252
Traîne	201	214	235	382	572
Total Captures	907	814	793	1 022	824

Tableau 2 : Détails des captures par espèces en tonnes - ligne à main

Ligne à Main (Hand line)	en Tonnes	1999	2000	2001	2002	2003
Thunnus alalunga (Albacore)		0	nc	nc	nc	Nc
Thunnus obesus (Bigeye tuna)		nc	nc	nc	nc	Nc
Euthynnus affinis (Kawakawa)		nc	nc	nc	nc	Nc
Katsuwonus pelamis (Skipjack tuna)		195	116	111	279	29
Thunnus albacares (Yellowfin tuna)		70	224	301	215	50
Thons non précisés (Tuna nei)		212	114	46	2	Nc
Autres scombridés (Others scombridae)		109	73	46	73	80
Makaira sp (Billfish nei)		6	1	1	nc	4
Istiophorus platypterus (Indo-pacific sailfish)		63	45	8	6	8
Tetrapterus angustirostris (Short billed spearfish)		nc	nc	nc	nc	Nc
Xiphias gladius (Swordfish)		nc	nc	nc	nc	Nc
Acanthocybium solandri (Wahoo)		50	26	45	64	81
Non targeted, associated and dependent species		nc	nc	nc	nc	Nc
Sharks various nei		nc	nc	nc	nc	Nc

Tableau 3 : Détails des captures par espèces en tonnes - Traîne

Ligne de traîne (Troll line)	en Tonnes	1999	2000	2001	2002	2003
Thunnus albacares (Yellowfin tuna)		46	127	132	112	164
Katsuwonus pelamis (Skipjack tuna)		49	49	75	240	350
Thons non précisés (Tunas nei)		82	21	5	0	1
Autres scombridés (Others scombridae)		0	5	0	4	2
Istiophorus platypterus (Indo-pacific sailfish)		11	7	1	2	3
Makaira indica (Marlin)		1	1	1	nc	Nc
Acanthocybium solandri (Wahoo)		12	5	20	24	52

1.1.2. Palangrier (moins de 16 m)

Un seul palangrier côtier est actuellement en activité à Mayotte. Cette unité de 9 m a démarré son exploitation en 2001. Deux espèces composent à elles seules près de 70 % des captures cumulées sur les trois années : 48 % de thons albacores (*Thunnus albacares*) et 21 % d'espadons (*Xiphias gladius*) en moyenne. Bien que l'espèce initialement recherchée soit l'espadon, le thon albacore représente une plus grande part des captures. Les prises accessoires sont composées de : barracudas (*Shyraena barracuda*), carangues (*Caranx sp.*), dorades coryphènes (*Corypaena hippurus*), thon germon (*Thunnus alalunga*), thon obèse (*Thunnus obesus*) et voilier (*Istiophorus platypterus*).

Tableau 4 : Captures par espèces en tonnes du palangrier

Palangrier (longline)	Tonnes	2001	2002	2003
Thunnus alalunga (Albacore)		0,3	0,4	0,2
Thunnus obesus (Bigeye tuna)		0,6	0,8	0,4
Euthynnus affinis (Kawakawa)		0,0	0,0	0,0
Thunnus albacares (Yellowfin tuna)		4,9	5,2	6,4
Istiophorus platypterus (Indo-pacific sailfish)		0,2	0,1	0,0
Tetrapterus angustirostris (Short billed spearfish)		0,0	0,0	0,0
Tetrapterus audax (Striped marlin)		0,0	0,0	0,0
Xiphias gladius (Swordfish)		3,5	2,5	5,6
Acanthocybium solandri (Wahoo)		0,0	0,0	0,0
Non targeted, associated and dependent species		0,3	0,4	0,5
Sharks various nei		1,2	1,6	2,3

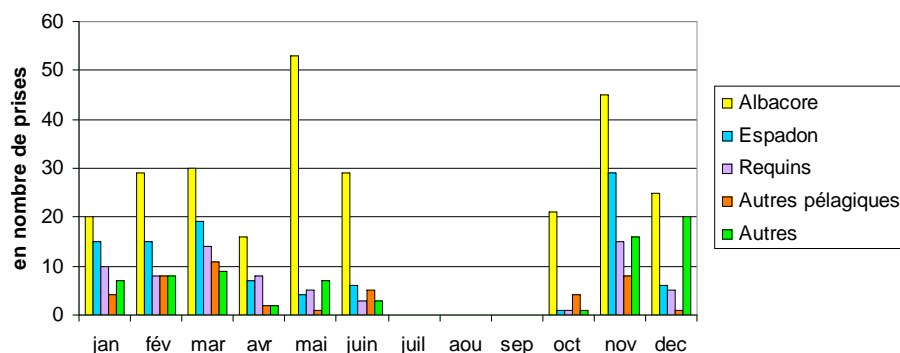


Figure 1 : Captures mensuelles par espèces du palangrier 2003

L'effort total annuel est relativement constant : 10 329 hameçons en 2001, 8 923 en 2002 et 10 462 en 2003.

Tableau 5 : Résultats par année toutes espèces confondues

	2001	2002	2003
Nombre de poissons pêchés	428	386	556
Rendement (nombre pour 1 000 hameçons)	41,4	43,3	53,1
Rendement (en kg pour 100 hameçons)	748,6	1 096,2	1 353,8

1.2. Pêcherie industrielle : Thoniers senneurs

Ce sont principalement les flottilles de thoniers senneurs européens qui pratiquent la pêche industrielle dans les ZEE de Mayotte et des îles éparses.

Figure 2 : Origine des pavillons des thoniers senneurs exploitant les ZEE de Mayotte et des îles éparses. Autres : (Panama, Seychelles, Iran, Italie, Belize, Antilles Holl, Mayotte)

La majorité des captures est réalisée entre mars et mai. En 2003, le total des captures des principales espèces commerciales est en nette diminution ; seulement 558 tonnes contre environ 10000 tonnes les années précédentes. Les navires ont très peu pêchés dans le canal du Mozambique.

Tableau 6 : Captures en tonnes des thoniers espagnols senneurs dans les ZEE françaises (Mayotte & Iles Eparses).

ZEE	2000	2001	2002	2003
Iles Eparses	3 250	5 393	713	100
Mayotte	8 036	4 965	7 641	458
Total	11 286	10 358	8 354	558

Source : IRD

2. Programme de marquage à Mayotte

Dans le cadre du programme de marquage de thons dans l'océan Indien (Indian Ocean Tuna Tagging Program – IOTTP), un programme de marquage à petite échelle a été réalisé à Mayotte de mars à juin 2004. Il a été précédée d'une mission d'expertise en 2002 (Hallier et al, 2002) et d'une mission de formation des agents de terrain (Wendling et Million, 2004). Le programme, financé par la CTOI, a été mis en œuvre par le service des pêches (SP), la coopérative COPEMAY et les pêcheurs de Mayotte.

Le thon albacore (*Thunnus albacares*) est l'espèce principalement ciblée pour la réalisation de cette opération de marquage. Il est généralement abondant autour de l'île pendant l'inter-saison de mars à juin. Le travail de marquage a été réalisé en étroite collaboration avec les pêcheurs artisans. 104 thons ont pu être marqués au cours des 14 semaines du programme (comprenant 25 sorties), soit une moyenne de 4,2 poissons par sortie. Les meilleurs résultats ont été observés au mois de mai. Le rendement moyen par barque est de 0,15 marques posées par heure. La structure de taille des thons marqués est conforme à celle attendue. L'intervalle des tailles est peu étendu : 72 % des individus ont des taille comprises entre 80 et 100 cm.

Le taux de re-capture est satisfaisant. Environ 23 % des marques posées ont été ramenées moins de deux semaines après la fin des opérations de marquage.

Conclusions

Dans la ZEE Mayotte et Iles éparses, la contribution des thoniers senneurs au total des captures enregistrés dépasse très largement le volume des captures réalisées par la pêche artisanale.

Captures en Tonnes	2000	2001	2002	2003
Pêche artisanale	814	793	1 022	824
Pêche industrielle	11 286	10 358	8 354	558
Total	12100	11151	9376	1382
contribution pêche artisanale	6,7%	7,1%	10,9%	59,6%

Au niveau local à Mayotte, nous avons le souhait de développer la production de la pêche artisanale de Mayotte notamment par le biais du développement de la pêche palangrière qui aujourd'hui présente de bons rendements de captures.

Sur le plan scientifique, le service des pêches de Mayotte propose de poursuivre sa collaboration au programme de marquage à petite échelle développé sous l'égide de la CTOI et propose de travailler en collaboration plus étroite avec les îles Comores ainsi que Madagascar pour faciliter la récupération des marques.